









# ASSAMISSEMENT

Concertation pour le choix du site d'implantation du pôle épuratoire de Grand-Santi



Service Eau&Assainissement Commune de **lundi 27 juin 2016** 

**Grand-Santi** 















## PLAN DE LA PRÉSENTATION

A. Présentation de la commune de Grand Santi

B. L'historique création du SPANC

C. Présentation de l'étude (choix système et lieu d'implantation)













## LA COMMUNE DE GRAND-SANTI



Année de création : Décembre 1992

Caractéristiques : site isolé accessible uniquement en pirogue ou en avion (depuis 2010)

**Population**: 6 370 (INSEE 2015)



















# LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Historique
  - → Service formé dans le cadre de la mission :

« Accompagnement global des familles des écarts sud de Grand-Santi pour l'appropriation des nouveaux services d'eau potable et d'électricité »













## LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Décisions du Conseil Municipal
- → Le Conseil Municipal n°13/2013 du 7 Février 2013 décide d'entamer les démarches pour la création du SPANC
- → Le Conseil Municipal n°13/2014 du 18 Mars 2014 décide le recrutement d'un ingénieur en eau pour soutenir la mise en place du SPANC
- → Le Conseil Municipal n°07/2015 du 30 Mars 2015 crée le SPANC de Grand-Santi, le 1er en site isolé guyanais



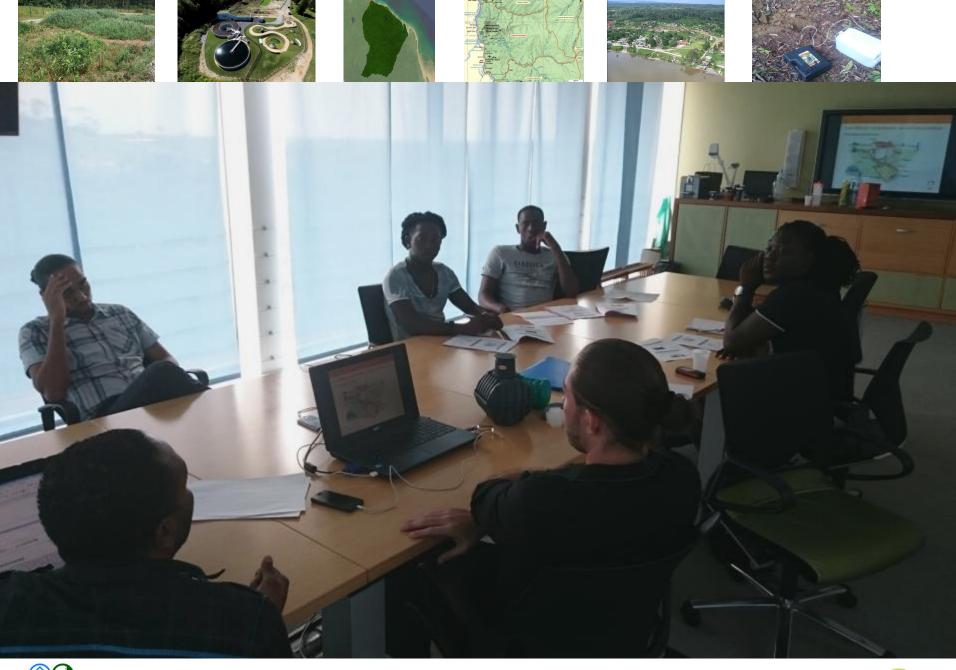




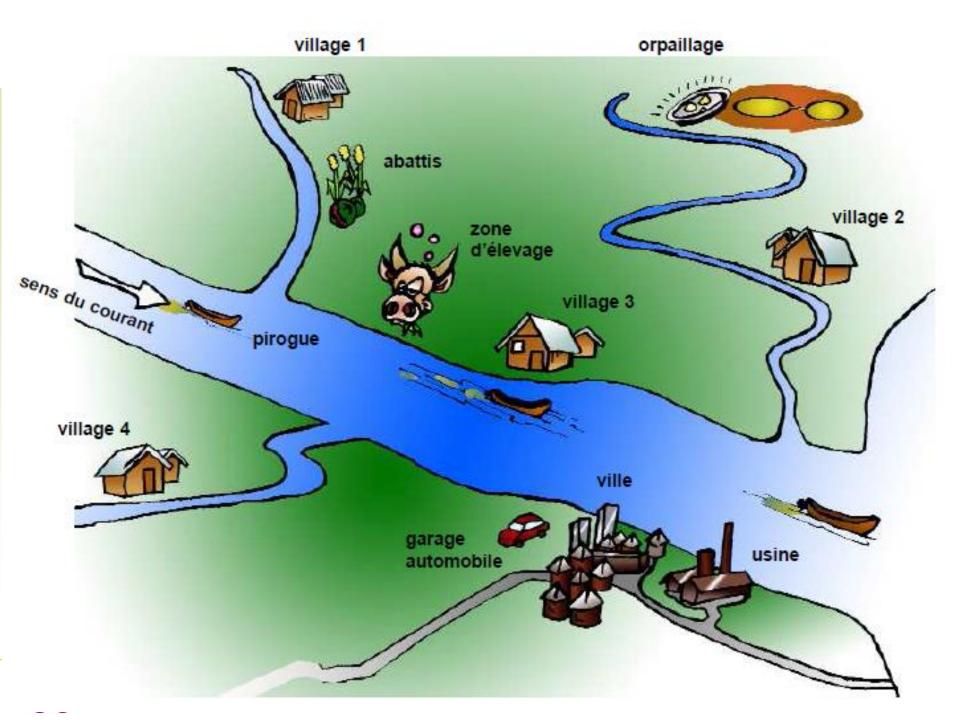
# LE SERVICE

Avec la CACL →













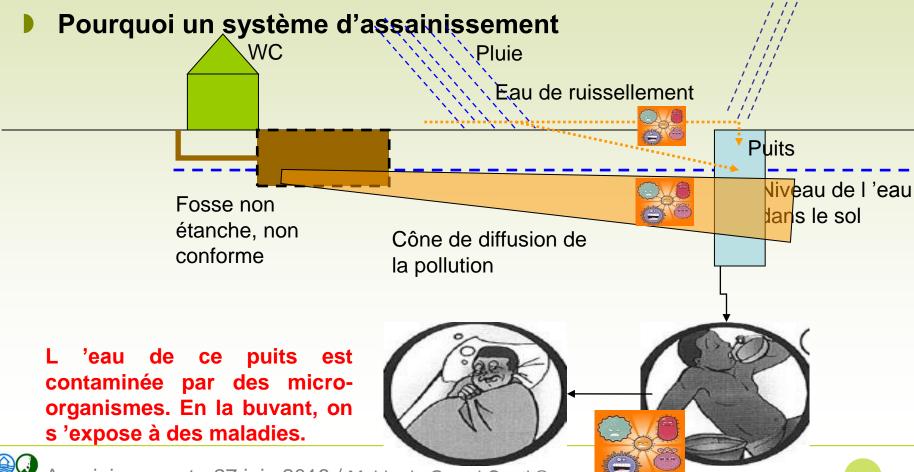








# OBJECTIF: SENSIBILISATION EAU HYGIENE ASSAINISSEMENT





Assainissement - 27 juin 2016 / Mairie de Grand-Santi ©













## ÉTAT ACTUEL « EAU ET ASSAINISSEMENT »

Rejet direct d'eaux usées dans le milieu naturel :



















## ÉTAT ACTUEL « EAU ET ASSAINISSEMENT »

L'ensemble de la commune est zoné en ANC

Un bourg extrêmement dense par endroit

De nombreuses nouvelles constructions, sans réelle planification















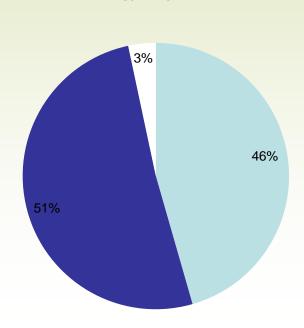






## **QUELQUES CHIFFRES**

Encore une moitié des habitations sont équipées de latrines
Fosse



oui ■non □?









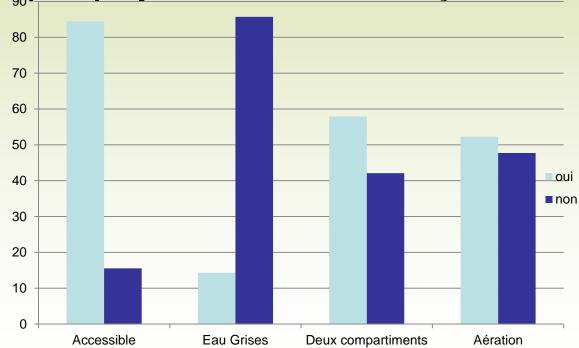






## **QUELQUES CHIFFRES**

Des fosses presque jamais aux normes françaises



















# LA RÉALITÉ DE LA GESTION DES EAUX USÉES

Les eaux grises quasiment systématiquement rejetées à l'air

libre











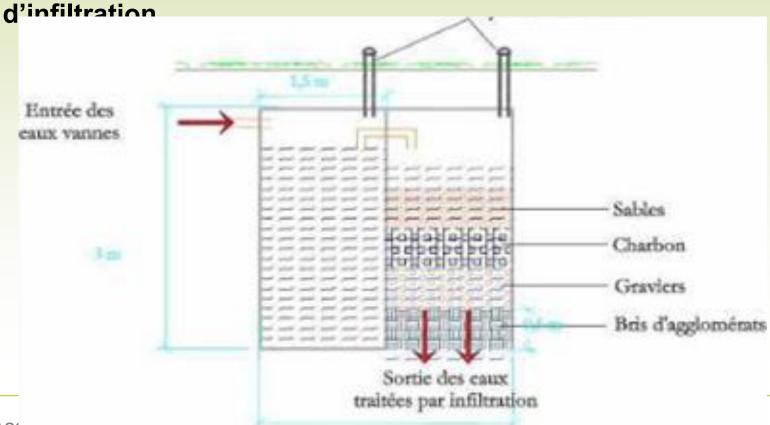






# LA RÉALITÉ DE LA GESTION DES EAUX USÉES

Les fosses n'effectuent que du prétraitement, pas de drain

















# LA RÉALITÉ DE LA GESTION DES EAUX USÉES

Des latrines peu étanches

















Grand Santi est aidé par un sol sableux, qui permet une infiltration des effluents.

La majorité des fosses ont des dimensions suffisamment élevées pour permettre un stockage durant de nombreuses années

La situation n'est donc pas dramatique, mais préoccupante

















- La mise aux normes complète de l'existant semble quasiment impossible, trop couteux, d'autant plus que dans certaine partie du bourg, l'habitat est trop dense
  - Envisager des systèmes alternatifs, semi-regroupés avec un traitement adapté aux conditions locales par exemple

Il importe de faire un suivi attentif des nouvelles constructions, nombreuses, afin d'imposer des bonnes pratiques, qui on peut l'espérer, se diffuseront pas la suite

















- Intégrer les pratiques existantes
  - Les eaux grises et les eaux vannes n'ont presque jamais le même exutoire, il importe de respecter les habitudes des populations en proposant des traitements adaptées aux usages.
    - Par exemple, cercle de bananes pour les eaux grises, couplées à un système de traitement des eaux vannes, beaucoup envoient déjà ces eaux sur des zones végétalisées
    - Les fosses toutes eaux perturberont probablement trop les usages actuels, et risquent de ne pas être comprises

















- Proposer une solution pour LE point noir de Grand Santi
  - O Des fosses qui ne sont plus étanches, qui débordent régulièrement
  - Les habitants vidangent eux-mêmes au sceau leurs excrétas, ou via un prestataire privé
  - Certains réutilisent des latrines

Un plan de financement doit être mis en place, les habitants ne sont pas les seuls responsable de la mauvaise conception des fosses, le semi collectif semble une solution, à condition que la mairie trouve un terrain pour traiter les EU

















Intégrer les latrines au SPANC,

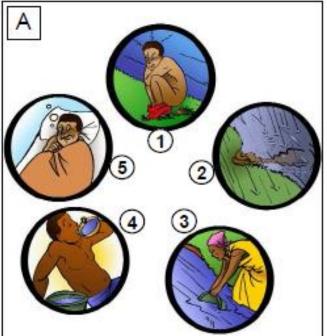
- Accompagner les familles volontaires pour la construction de latrine améliorés (VIP/sèche...)
  - Planifier le financement, aide extérieur, réalisation complète par la famille ?

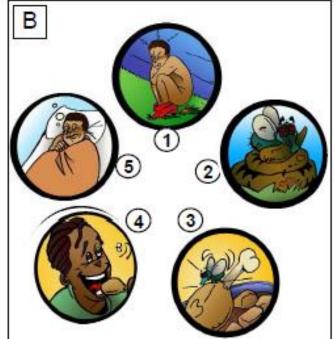
Continuer à diffuser via tous les moyens ce que sont les bonnes pratiques, radio, intervention au collège et en primaire, réunion publique...

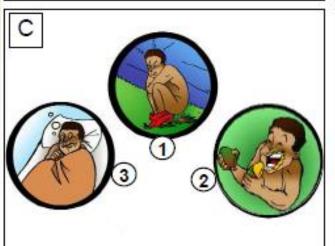


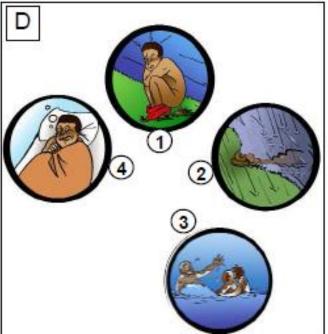


























## **EXPLOITATION DU SERVICE**

Les moyens : Test dit « de Porchet »

Évaluation de la capacité du sol à l'infiltration des eaux

















## PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

La législation prévoit un obligation pour toute agglomération de plus de 2000 équivalents habitants d'une collecte efficace des eaux usées et d'un traitement adapté au milieu récepteur

#### OBJECTIFS de la commune de Grand-Santi:

- ➤ Déterminer un lieu d'implantation du pôle épuratoire en concertation avec la population ;
- ➤ Prévoir l'urbanisation à venir.













# RÉGLEMENTATION APPLICABLE

Assainissement obligatoire pour toute zone dans laquelle la population et les activités économiques sont suffisamment concentrées pour qu'il soit possible de collecter les eaux usées pour les acheminer vers une station d'épuration ou un point de rejet final





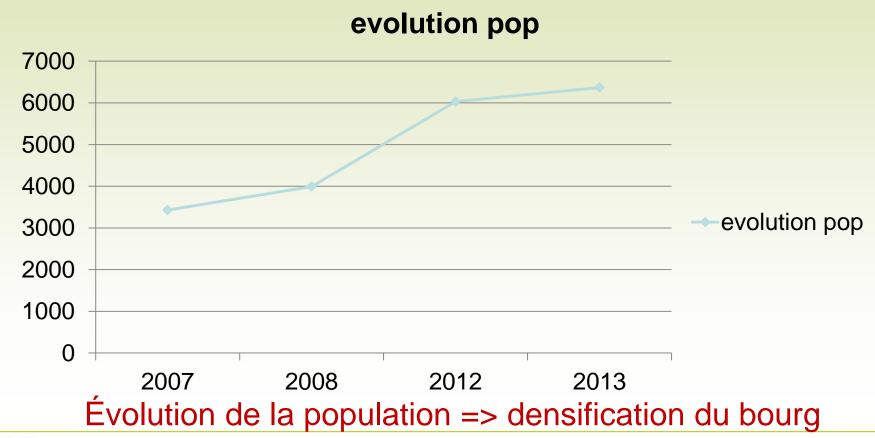








## RÉGLEMENTATION APPLICABLE











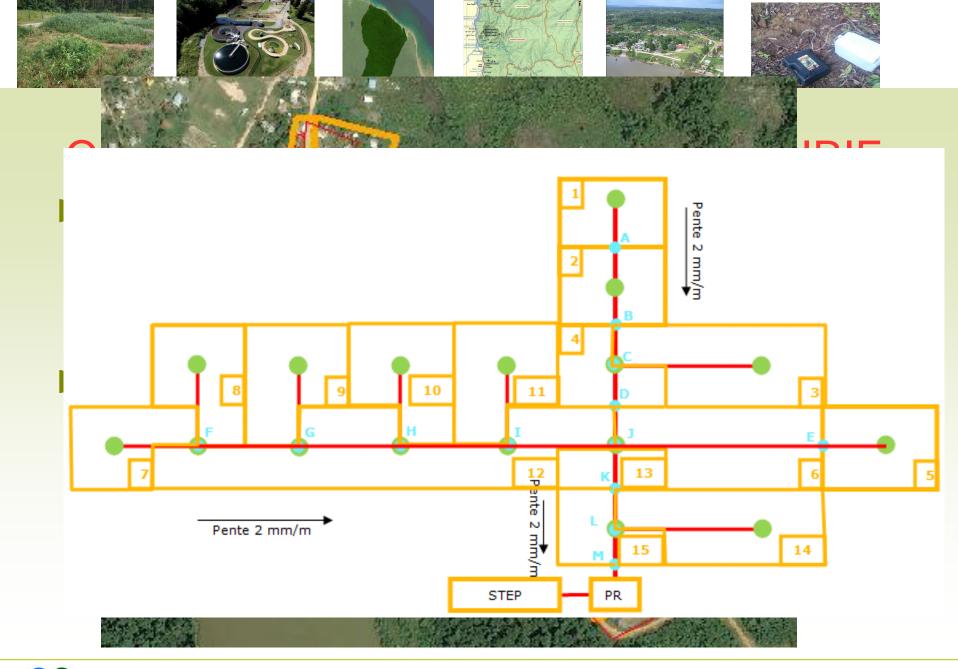






## ÉTAT ACTUEL « ASSAINISSEMENT »

- Entrons dans les détails :
  - □ Pourquoi des difficultés dans la mise aux normes des ces systèmes?
    - → filière non réglementaire (lit bactérien anaérobie ou fosse « Suriname »)
    - → Vieillissement naturel de l'ouvrage
    - → Perception de l'assainissement : les matières fécales sont, dans les consciences collectives des produits qu'il ne faut pas voir => développement de fosses surdimensionnées pour cacher cela

















## OPÉRATIONS PRÉVUES PAR LA MAIRIE

- Construction d'une station d'épuration et de réseaux de collecte pour les zones denses du bourg
  - Assainissement des eaux usées

→ Définition de tranches de travaux

Amélioration de la situation en assainissement













## **NOTRE SOUHAIT**

- ☐ Choisir un site d'implantation de la future STEP et du LSPV
  - → Sans impacter fortement sur le prix de l'eau
- Concertation: choix du site AVEC la population
  - → Éviter un surcoût au niveau de l'exploitation des réseaux lié à la STEP
- □ Réfléchir à la gestion sur site nécessaire autour de nos ouvrages assainissement et eaux pluviales













#### **U** LSPV

- → Traitement des boues par lits de séchages plantés de végétaux
- Avantages : traitement en un seul ouvrage de la fraction solide et de la fraction liquide l'effluent
  - → A priori curage après une dizaine d'années
  - → Le produit final s'apparente à une terre (important au vu du rapport aux matières fécales de la population locale)
- Marché de Conception-réalisation



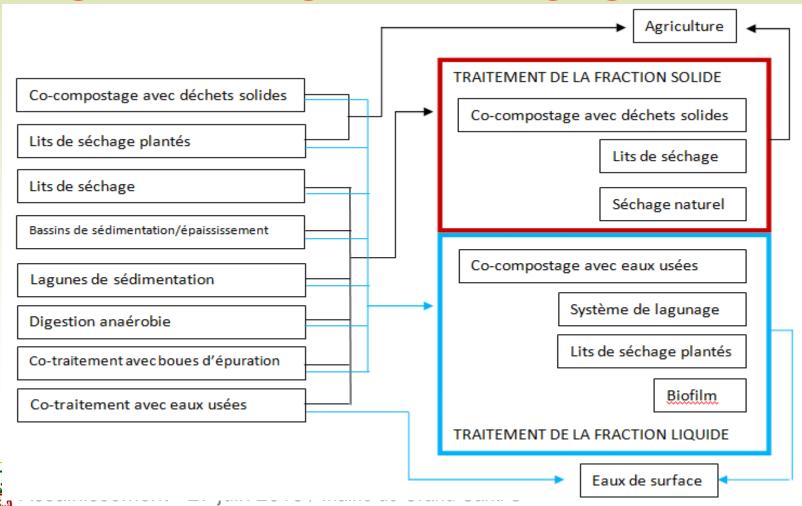
















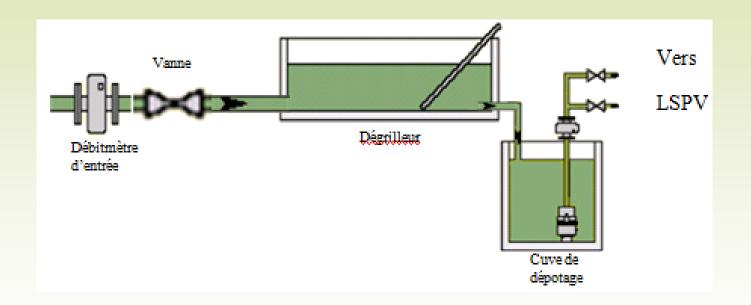














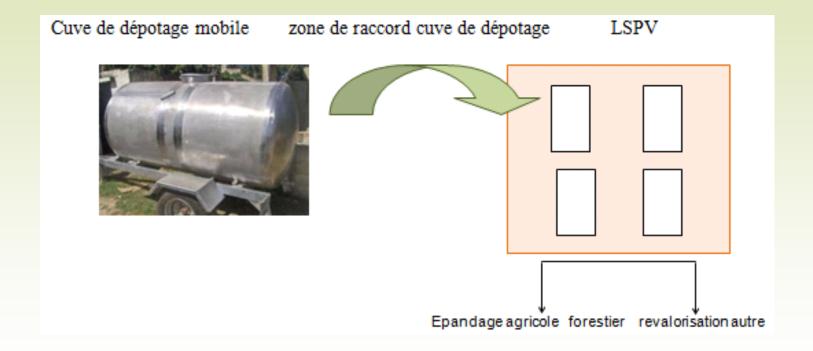
























# CHOIX DU MODE DE GESTION DE L'OUVRAGE

	REGIE	AFFERMAGE	CONCESSION
COMPETENCE TECHNIQUE	Besoin en formation (technicien)	Agent technique compétent mis à disposition par le fermier	Agent technique compétent mis à disposition par le concessionnaire
COMPETENCE ADMINISTRATIVE	Besoin en formation (comptable et secrétaire)	Agent administratif compétent mis à disposition par le fermier	Agent administratif compétent mis à disposition par le concessionnaire
GAIN POUR LA COLLECTIVITE	La collectivité facture au juste prix	Le fermier se fait une marge pour assurer le fonctionnement	Le concessionnaire se fait une marge pour assurer le fonctionnement et les investissements









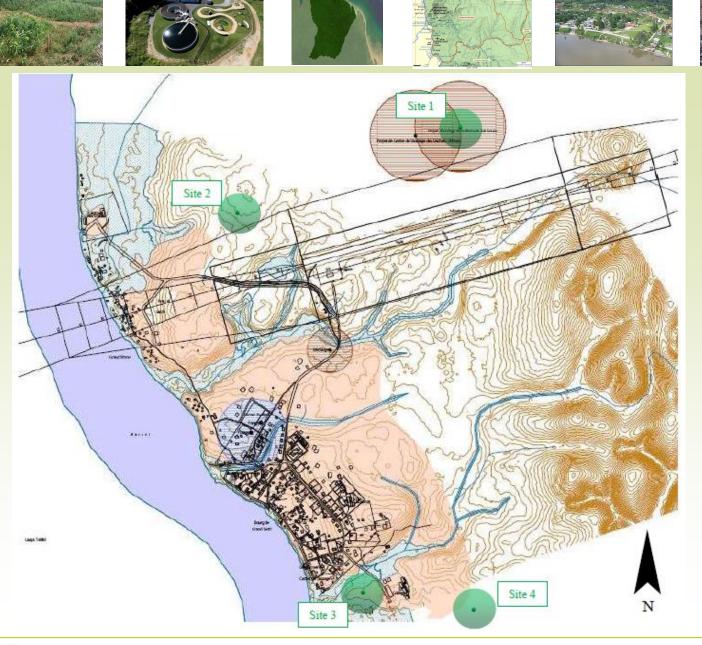






# CHOIX DU SITE D'IMPLANTATION DU DISPOSITIF

- ☐ Plusieurs sites étudiés
  - → Analyse multi-critères
- □ Analyse des aspects socio-économiques AVEC la population
  - → Diffusion de messages radio (pré-information)
  - → Réunions publiques de concertation

















# CHOIX DU SITE D'IMPLANTATION DU DISPOSITIF

	SITE 1	SITE 2	SITE 3	SITE 4
Perméabilité du sol	•	••	••	•
Viabilisation	<u> </u>	<u>•</u>	<u>•</u>	<b>©</b>
Acceptabilité sociale	••		•••	•
Investissement	<u> </u>	<u>©</u>	<u>•</u>	<u> </u>
Exploitation	•••	•••	moins distance	•••
TENDANCES	<u> </u>	<u>©</u>	<u></u>	<u></u>













#### **DISCUSSION ET ÉCHANGES**

# **QUESTIONS ET RÉPONSES**











# ASSAMISSEMENT



# Implantation Pôle épuratoire

Merci de votre attention

Service Eau&Assainissement Commune de **lundi 27 juin 2016** 

**Grand-Santi** 

